

FCPR

labelRelance 

BREIZH  
MA  
BRO



# LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

30 juin 2021

ACCOMPAGNER NOTRE TERRITOIRE



## LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2021

### L'ESSENTIEL DU SEMESTRE

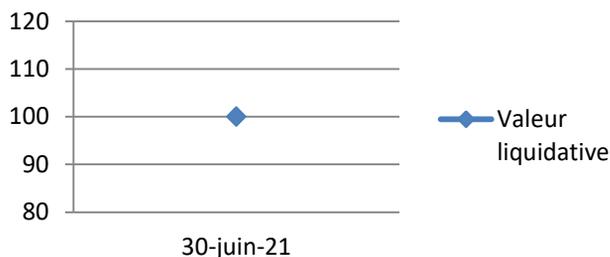
Le fonds Breizh Ma Bro intervient en qualité **d'actionnaire minoritaire**, en fonds propres et quasi fonds propres aux côtés d'entrepreneurs pour contribuer à la performance générée par leurs projets d'innovation, de développement et/ou de transmission.

Au 30 juin 2021, aucun investissement n'a été réalisé par le Fonds. A ce titre, la majorité des données de ce rapport sont des valeurs nulles.

### VALEUR LIQUIDATIVE

Au 30 juin 2021, la valeur liquidative correspond à la valeur nominale des parts A et C : 100€.  
La prochaine valeur liquidative sera calculée et publiée au 31/12/21.

#### Valeur liquidative



### INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Le fonds a été constitué le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et aucune commission de gestion n'est prise sur le premier semestre.

Au 30 juin 2021, le Fonds n'a encore réalisé aucun investissement.

## LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

### LABEL RELANCE

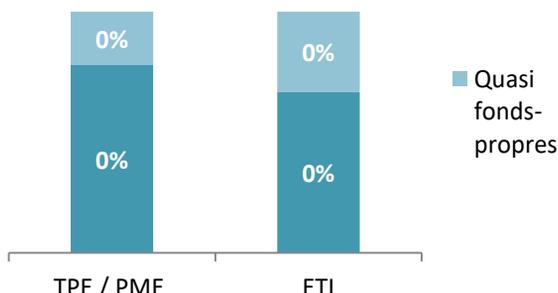
Breizh Ma Bro bénéficie du Label Relance depuis le 19 octobre 2020. Le Fonds est le premier fonds régional ouvert à des clients non professionnels à avoir obtenu ce label. L'objectif de ce label est de contribuer au dynamisme de l'économie territoriale en finançant des PME et ETI régionales en fonds propres et quasi-fonds propres.



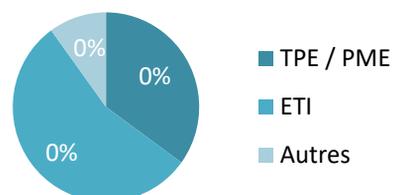
### ENGAGEMENTS LABEL RELANCE

Au 30 juin 2021, le Fonds n'a encore réalisé aucun investissement.

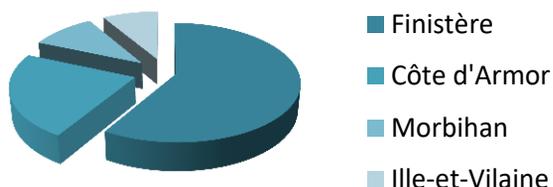
#### RÉPARTITION FONDS PROPRES/QUASI FONDS PROPRES ENTRE TPE/ PME ET ETI FRANÇAISES



#### % DE L'ACTIF NET INVESTI EN TPE/ PME ET ETI FRANÇAISES



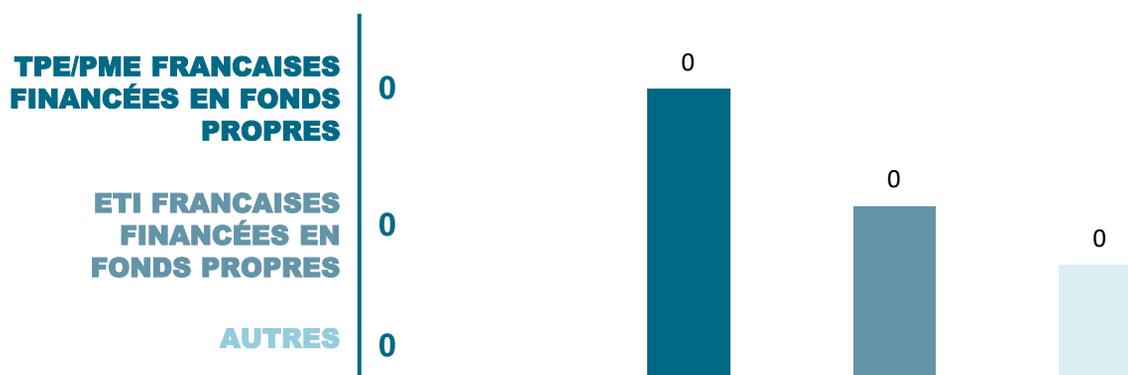
#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PARTICIPATIONS



## LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

### CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES

Au 30 juin 2021, le Fonds n'a réalisé aucun investissement, nous avons de ce fait aucune donnée disponible.



[.] personnes employées en France dont le siège social est en France



[.] personnes employées en région Bretagne dans des entreprises non cotées



[.] personnes employées en région Pays de la Loire dans des entreprises non cotées

## LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

### MÉTHODOLOGIE ESG

Au titre du label Relance , le fonds Breizh Ma Bro respecte trois séries d'obligations :

- Des obligations relatives à la stratégie d'investissement et à la politique d'engagement actionnarial ;
- Des obligations transversales tenant à la réalisation de due diligences ESG et au suivi de cibles ESG, sous forme de note ou d'indicateur ;
- Des obligations portant sur la société de gestion de l'OPC labellisé .

Le Fonds suit un nombre d'indicateurs ESG (Environnement, Social et Gouvernance) :

- Critères environnementaux : adoption de mesures favorables à la transition écologique ; exclusion des activités liées au charbon
- Critères sociaux : existence de dispositifs de partage de la valeur avec les salariés (plan d'actionnariat salarié, plan d'attribution d'actions gratuites, intéressement, participation, plans d'épargne salariale, etc.) et de mesures sociales, notamment de création et de préservation de l'emploi, de formation, d'inclusion et de santé-sécurité des salariés
- Critères de gouvernance : adoption de meilleures pratiques de gouvernance (mise en place d'un comité de rémunération, d'audit, présence d'administrateurs indépendants, pactes d'actionnaires, etc.) et respect de l'égalité femmes-hommes (présence de femmes aux postes de direction, actions visant à promouvoir la parité, etc.)

Les porteurs de parts peuvent également trouver l'information relative aux critères ESG pris en compte par Arkéa Capital dans sa stratégie d'investissement et sa politique d'engagement actionnarial sur son site internet <https://www.arkea-capital.com/fr/nos-valeurs>

Au 30 juin 2021, le Fonds n'ayant réalisé aucun investissement, il n'y a pas de calcul du taux d'analyse extra-financière et de la note ESG du portefeuille.

### CARTE D'IDENTITÉ

SOCIÉTÉ DE GESTION	Arkéa Capital
DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION	Jusqu'au 30 juin 2022
FORME JURIDIQUE	FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques)
CODE ISIN	Parts A : FR00140011F7 Parts C : FR00140011H3
PAYS DE DOMICILIATION	France
CLASSE D'ACTIFS	Actions
DATE DE FIN DE VIE DU FONDS	Jusqu'au 31/12/2027, prorogeable trois fois un an (31/12/2030 au plus tard)



Pour toutes questions, contacter nos équipes :  
[breizhmabro.middle@arkea.com](mailto:breizhmabro.middle@arkea.com)

